



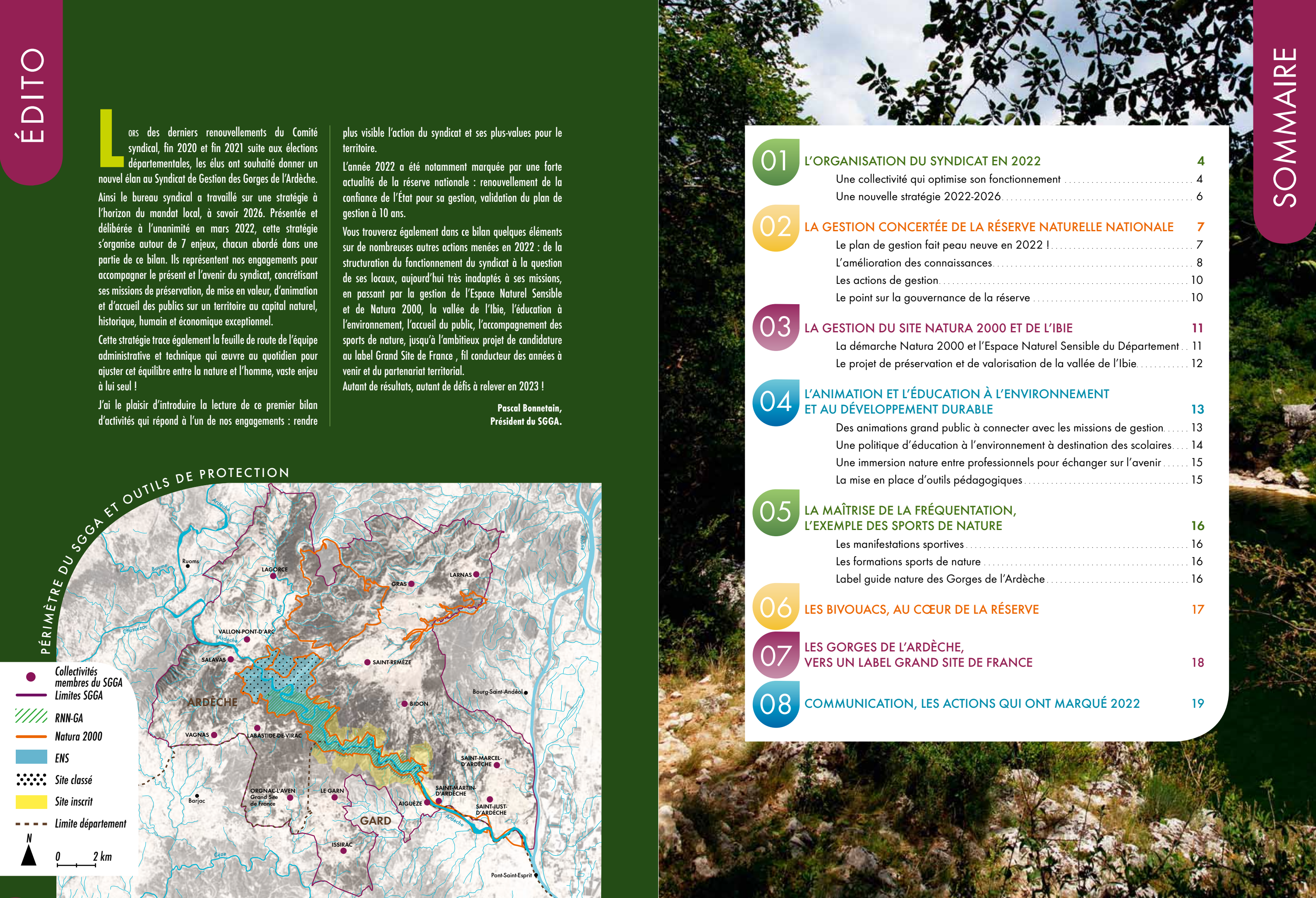
GORGES
DE L'ARDECHE
SYNDICAT DE GESTION

BILAN D'ACTIVITÉS 2022



SYNDICAT DE GESTION
DES GORGES
DE L'ARDECHE





LORS des derniers renouvellements du Comité syndical, fin 2020 et fin 2021 suite aux élections départementales, les élus ont souhaité donner un nouvel élan au Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche. Ainsi le bureau syndical a travaillé sur une stratégie à l'horizon du mandat local, à savoir 2026. Présentée et délibérée à l'unanimité en mars 2022, cette stratégie s'organise autour de 7 enjeux, chacun abordé dans une partie de ce bilan. Ils représentent nos engagements pour accompagner le présent et l'avenir du syndicat, concrétisant ses missions de préservation, de mise en valeur, d'animation et d'accueil des publics sur un territoire au capital naturel, historique, humain et économique exceptionnel.

Cette stratégie trace également la feuille de route de l'équipe administrative et technique qui œuvre au quotidien pour ajuster cet équilibre entre la nature et l'homme, vaste enjeu à lui seul !

J'ai le plaisir d'introduire la lecture de ce premier bilan d'activités qui répond à l'un de nos engagements : rendre

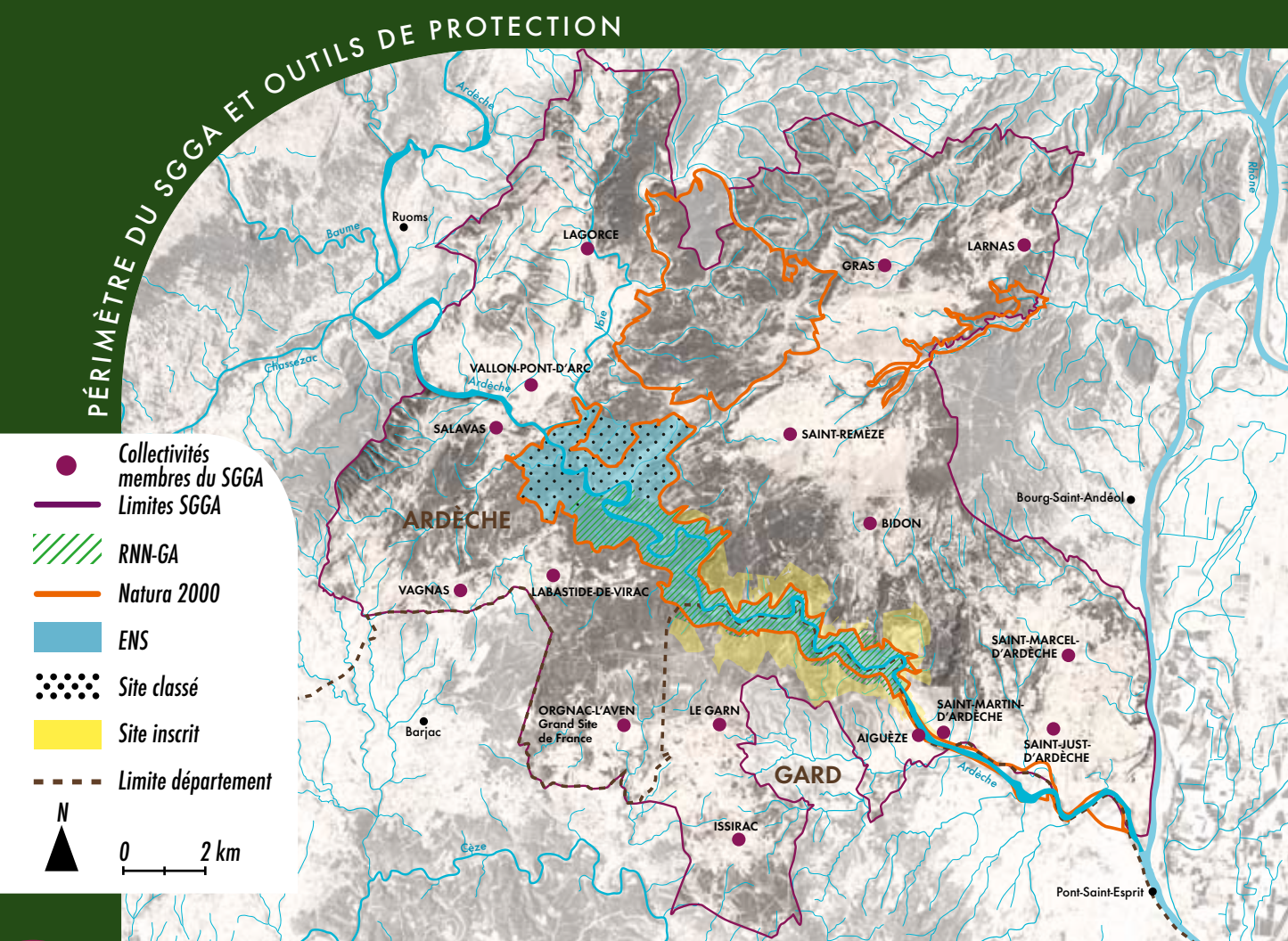
plus visible l'action du syndicat et ses plus-values pour le territoire.

L'année 2022 a été notamment marquée par une forte actualité de la réserve nationale : renouvellement de la confiance de l'État pour sa gestion, validation du plan de gestion à 10 ans.

Vous trouverez également dans ce bilan quelques éléments sur de nombreuses autres actions menées en 2022 : de la structuration du fonctionnement du syndicat à la question de ses locaux, aujourd'hui très inadaptés à ses missions, en passant par la gestion de l'Espace Naturel Sensible et de Natura 2000, la vallée de l'Ibie, l'éducation à l'environnement, l'accueil du public, l'accompagnement des sports de nature, jusqu'à l'ambitieux projet de candidature au label Grand Site de France, fil conducteur des années à venir et du partenariat territorial.

Autant de résultats, autant de défis à relever en 2023 !

Pascal Bonnetain,
Président du SGGA.



01	L'ORGANISATION DU SYNDICAT EN 2022	4
	Une collectivité qui optimise son fonctionnement	4
	Une nouvelle stratégie 2022-2026	6
02	LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE	7
	Le plan de gestion fait peau neuve en 2022	7
	L'amélioration des connaissances	8
	Les actions de gestion	10
	Le point sur la gouvernance de la réserve	10
03	LA GESTION DU SITE NATURA 2000 ET DE L'IBIE	11
	La démarche Natura 2000 et l'Espace Naturel Sensible du Département	11
	Le projet de préservation et de valorisation de la vallée de l'Ibie	12
04	L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE	13
	Des animations grand public à connecter avec les missions de gestion	13
	Une politique d'éducation à l'environnement à destination des scolaires	14
	Une immersion nature entre professionnels pour échanger sur l'avenir	15
	La mise en place d'outils pédagogiques	15
05	LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE	16
	Les manifestations sportives	16
	Les formations sports de nature	16
	Label guide nature des Gorges de l'Ardèche	16
06	LES BIVOUACS, AU CŒUR DE LA RÉSERVE	17
07	LES GORGES DE L'ARDÈCHE, VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE	18
08	COMMUNICATION, LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ 2022	19

L'ORGANISATION DU SYNDICAT DE GESTION DES GORGES DE L'ARDÈCHE EN 2022

Étudier, protéger et mettre en valeur les espaces naturels des gorges de l'Ardèche constituent les principales missions du Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA).

Il assure ainsi la gestion des espaces naturels à l'échelle de l'ensemble des gorges et des missions d'animation du territoire autour du développement durable.

UNE COLLECTIVITÉ QUI OPTIMISE SON FONCTIONNEMENT

LA GOUVERNANCE RENOUVELÉE EN 2021

Ces responsabilités sont administrées par un comité syndical de 38 membres représentant les Départements de l'Ardèche et du Gard et les 16 communes du périmètre d'intervention du SGGA.

Le Comité Syndical a été renouvelé récemment à l'occasion des élections municipales de 2020 puis des élections départementales de 2021.

Ainsi depuis novembre 2021, le nouveau comité syndical a mis en place son bureau, ainsi composé :

Pascal BONNETAIN,
Didier BOULLE,

Jean-Luc MARTIN,
René UGHETTO,

Jocelyne DEGUILLÉN,

Shirley SENOT,
Samy CHEMELALLI,

Charles BASCLE,
Matthieu SALEL,
Cathy CHAULET,
Laurent UGHETTO,

Commune de Labastide-de-Virac, Président
Commune de Saint-Remèze, 1^{er} Vice-Président, délégation générale, en charge du Patrimoine Naturel
Commune de Bidon, 2^e Vice-Président, en charge des finances
Commune d'Orgnac l'Aven, 3^e Vice-Président, en charge du projet Grand Site
Commune de Saint-Martin-d'Ardèche, 4^e Vice-Présidente, en charge des sports de nature
Commune de Salavas, 5^e Vice-Présidente en charge des bivouacs
Commune de Vallon-Pont-d'Arc, 6^e Vice-Président en charge des ressources humaines
Commune d'Aiguèze, 7^e Vice-Président en charge des animations
Vice-Président représentant le Département de l'Ardèche
Vice-Présidente représentant le Département du Gard
Conseiller Départemental de l'Ardèche

En 2022 le bureau syndical s'est réuni à 7 reprises ; le Comité syndical à 4 reprises.



L'ÉQUIPE ADMINISTRATIVE ET TECHNIQUE

L'équipe administrative et technique est composée de 17 agents permanents.



Pascal Bonnetain
Président



Franck Cazin
Directeur

Durant l'été 2022 elle s'est accrue de 15 agents saisonniers : 10 affectés en très haute saison aux bivouacs, et 5 « écocardes » sur des missions de médiation environnementale.

PÔLE RESSOURCES



Marine Susini
Responsable du pôle



Christiane Sublime
Secrétariat
assistante administrative



Patricia Ronze
Assistante administrative
et financière

PÔLE ANIMATION ET COMMUNICATION



Bénédicte Raoux
Responsable du pôle
chargée de communication



Baptiste Leriche
Animateur



Emmanuel Brochard
Animateur



Olivier Peyronel
Animateur spécialisé

PÔLE GESTION DES ESPACES NATURELS



Romain Franquet
Responsable du pôle
Conservateur



Priscilla Boucher
Chargée de mission
Vallée de l'Ibie



Johanne Chasson
Chargée de mission Natura2000 et ENS



Olivier Peyronel
Garde Nature



Nicolas Bazin
Conservateur adjoint
Chargé d'études



Sylvain Dunoyer
Chargé de mission
Signalétique
fréquentation



François Veyrier
Garde Nature

PÔLE TECHNIQUE



Vincent Samahuja
Responsable du pôle



François Veyrier
Agent technique



Anke Lux
Agent technique



Gérard Mounier
Agent technique

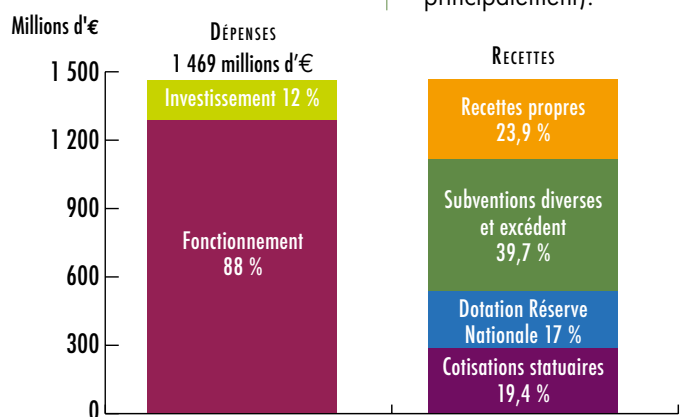


LE BUDGET 2022

Le budget prévisionnel 2022 s'est établi à 1,469 millions d'euros, dont 88 % en budget de fonctionnement marquant les missions de gestion, d'animation et d'études du syndicat mixte.

Budget de fonctionnement : 1,287 millions €
Budget d'investissement : 182 000 €

Les recettes sont constituées de cotisations statutaires, de la dotation liée à la gestion de la Réserve Nationale, de subventions diverses et de recettes propres (bivouacs et animations principalement).



UNE NOUVELLE STRATÉGIE 2022-2026

LES THÈMES DES 7 ENJEUX DE LA STRATÉGIE 2022-2026

- Une collectivité qui optimise son fonctionnement
- La gestion concertée de la réserve naturelle nationale
- La gestion du site Natura 2000/ENS et de la vallée de l'Ibie
- L'animation et l'éducation à l'environnement et au développement durable
- La maîtrise de la fréquentation : l'exemple des sports de nature
- L'accueil du public au cœur de la réserve : la gestion des bivouacs
- Les gorges de l'Ardèche, vers un label Grand Site de France

Dès sa prise de fonction fin 2020, la nouvelle équipe du bureau a souhaité se doter d'une feuille de route à l'horizon 2026. Cette stratégie a donc été présentée et approuvée après le renouvellement de fin 2021, lors de la réunion du comité syndical de mars 2022.

Elle se décline en 7 enjeux représentant le fil conducteur des actions du SGGA.

Un de ces enjeux concerne l'optimisation du fonctionnement de la structure, tout particulièrement en ce qui concerne sa gestion financière, son organisation et la mise en œuvre d'obligations réglementaires applicables aux collectivités.

Ainsi un dialogue social mené durant 6 mois a permis d'aboutir à l'élaboration d'un règlement du temps de travail et du télétravail mettant en adéquation les missions du SGGA, leurs grands variétés (travail rythmé par la saisonnalité, heures décalées, missions ponctuelles le week-end...) avec le cadre du code

du travail. Il a été mis en œuvre dès 2022 après avis du Comité technique et approbation du Comité syndical. Il apporte un cadre précis pour l'ensemble des agents et est désormais doté d'un outil de suivi informatisé.

Le chantier de la question des conditions de travail et des règles hygiène et sécurité a été engagé en 2022. Il s'est traduit par un conventionnement avec le Centre de gestion pour assister le Syndicat, mener des diagnostics et en fin d'année, par la formation d'un agent en tant qu'assistant de prévention. La suite consistera notamment à se doter d'un document unique et d'actions de prévention.

Dans la continuité du sujet précédent, et plus généralement pour améliorer l'exercice des missions du SGGA, une réflexion se poursuit pour le doter de locaux non seulement conformes aux règles de travail, mais afin de lui conférer une meilleure visibilité vis-à-vis du public.

LA GESTION CONCERTÉE DE LA RÉSERVE NATURELLE NATIONALE

LE PLAN DE GESTION FAIT PEAU NEUVE EN 2022 !

Document cadre de la réserve naturelle, le troisième plan de gestion a fait l'objet de neuf rencontres de concertation rassemblant l'ensemble des acteurs locaux et partenaires du SGGA. Elles ont permis de définir les orienta-

tions de gestion de la réserve pour la période 2022-2031. Les 3 tomes du document ont été présentés au Comité consultatif de la réserve puis au Conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN) qui les ont validés.

7 OBJECTIFS À LONG TERME / 27 OBJECTIF OPÉRATIONNELS / 114 ACTIONS

Maintenir l'intégrité écologique et favoriser la fonctionnalité de la forêt	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME La forêt est mature, fonctionnelle et en bon état de conservation	3 ACTIONS d'évaluation ou suivi
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Pérenniser le mode de gestion en libre évolution et encadrer les pratiques forestières Faire émerger le concept de réensauvagement comme modalité de gestion Connaître et encadrer les pratiques cynégétiques	8 ACTIONS
Préserver la fonctionnalité des écosystèmes rupestres	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME Des habitats rupestres fonctionnels et en bon état de conservation Populations d'espèces patrimoniales stables voire croissantes sans intervention humaine	2 ACTIONS d'évaluation ou suivi
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Garantir la survie et le développement des populations d'oiseaux rupestres Garantir la quiétude des oiseaux rupestres Évaluer et minimiser les atteintes aux milieux rupestres	10 ACTIONS d'évaluation ou suivi
Favoriser l'amélioration de la fonctionnalité de la rivière et des milieux rivulaires	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME Bon état écologique et physico-chimique de l'hydrosystème Dynamique fluviale naturelle et fonctionnelle Des peuplements et communautés d'espèces patrimoniales en bon état de conservation Bon état écologique des milieux rivulaires	5 ACTIONS d'évaluation ou suivi
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Connaître et prévenir l'impact des pratiques Surveiller la qualité de l'eau Préserver les habitats rivulaires	9 ACTIONS
Préserver la fonctionnalité des milieux souterrains et protéger le patrimoine culturel, géologique et biologique	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME État de conservation actuel des cavités maintenu Intégrité des colonies connues de chiroptères	2 ACTIONS d'évaluation ou suivi
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Connaître et maîtriser l'atteinte au milieu souterrain Améliorer la gestion conservatoire des grottes et cavités ouvertes à la pratique	4 ACTIONS
Favoriser l'appropriation de la réserve et de ses enjeux	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME La réserve est connue et comprise, elle n'est pas remise en cause par les usagers et partenaires La réglementation est respectée, les enjeux de la réserve sont pris en compte systématiquement par les usagers à travers des pratiques compatibles Les usagers et partenaires deviennent force de proposition pour la réserve. Ils y sont attachés et la sollicitent. Ils comprennent sa plus-value pour le territoire et s'impliquent dans la conservation et la sensibilisation à l'environnement	2 ACTIONS
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Améliorer la visibilité et l'accessibilité Garantir l'intégrité paysagère et la propreté au sein de la réserve Faire respecter la réglementation, la faire évoluer et maîtriser la fréquentation Poursuivre et améliorer la diffusion des connaissances et de l'information auprès des différents publics Favoriser la mobilisation citoyenne au profit de démarches de connaissance, de sensibilisation ou de conservation de l'environnement Orienter les activités et les usages vers des pratiques respectueuses des enjeux de la réserve Développer le caractère « laboratoire à ciel ouvert » de la réserve	31 ACTIONS
Améliorer les connaissances fondamentales et appliquées	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME La connaissance multi-taxa de la réserve est complète et actualisée Toutes les espèces à responsabilités de la réserve sont identifiées et suivies;	1 ACTION d'évaluation ou suivi
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Améliorer et préciser les connaissances sur les habitats naturels de la réserve Améliorer la connaissance des espèces patrimoniales de la réserve Décrire et caractériser l'impact des activités anthropiques et du changement climatique sur la réserve Améliorer la connaissance des espèces exogènes Compléments d'inventaires nécessaires à l'amélioration des connaissances générales	22 ACTIONS
Atteindre une gestion optimale de la réserve et favoriser une démarche écoresponsable	ÉTAT SOUHAITÉ À LONG TERME Des moyens financiers (fonctionnement) en adéquation avec les objectifs fixés Une équipe renforcée, complémentaire et soudée La gestion de la réserve est une référence en matière d'écoresponsabilité sur son territoire	X
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS Assurer la gestion administrative et financière de la réserve Assurer la mise en œuvre et l'évaluation du plan de gestion Assurer la gouvernance de la réserve Gérer les ressources humaines Améliorer la gestion des données Intégrer la démarche éco-responsable dans la gestion des bivouacs et de la réserve	15 ACTIONS

L'AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

Au total, **25 espèces de collemboles** ont été inventoriées avec des densités importantes. Ce nouvel inventaire contribue à la connaissance globale de la réserve naturelle, qui héberge aujourd'hui plus de **80 espèces de collemboles** (11 % des espèces connues en France).

ÉTUDE DE LA FAUNE DU SOL

Collaboration avec l'université Paul Valéry / CNRS de Montpellier et l'Université AgroParisTech / INRAE à un projet de comparaison des méthodes d'échantillonnage des collemboles. Les inventaires ont été réalisés en forêt, dans la réserve naturelle. Les collemboles, un groupe très diversifié aussi bien en nombre d'espèces que morphologiquement, participent à la décomposition de la matière organique.

Ils vivent sur la végétation, à la surface du sol, dans la litière en partie décomposée et le bois... Grâce à cette forte diversité d'espèces, de rôles et d'habitats, les collemboles sont ainsi très utilisés pour évaluer la qualité des sols.

INVENTAIRE BATHYNELLES : À LA RECHERCHE DES MICRO-CRUSTACÉS DES GROTTES !

Les crustacés constituent le groupe le plus diversifié parmi les invertébrés aquatiques stygobiontes. Cependant cette microfaune est encore très mal connue dans l'ensemble de la région et cela principalement faute d'experts. Le Docteur Philippe Leclerc, bio-spéléologue et spécialiste des micro-crustacés, a sollicité le SGGA pour réaliser une étude visant à démontrer la présence d'un groupe de micro-crustacés méconnu sur le territoire de la réserve naturelle : **les Bathynelles**. Mesurant moins d'un millimètre ces espèces s'observent dans les sédiments des points d'eau du milieu souterrain et dans les sédiments au bord des rivières. Ces prélèvements feront progresser notre connaissance de la faune stygobionte de la réserve et par-delà même la richesse de sa biodiversité

Quatre cavités ont été échantillonnées en 2022 Les résultats sont très encourageants : **51 individus** appartiennent au moins à **3 espèces différentes** !



Collembola sp. © J. Cortet.

INVENTAIRE DES LICHENS

Une nouvelle étude a été réalisée sur les lichens du secteur des Abeillères, au sein de la Réserve naturelle par la FRAPNA Ardèche. La différence d'exposition de ces deux sites, laisse présager la découverte de nouvelles communautés. Ces organismes représentent un indicateur potentiel de l'état de conservation des milieux rupestres (falaises, éboulis).

Le total des lichens saxicoles (vivant sur les falaises) dans la RNNGA s'élève à 119 axons et 2 champignons lichénicoles. 19 lichens patrimoniaux observés dont 5 espèces ont une valeur patrimoniale à l'échelle internationale. Parmi ceux-ci, 2 taxons sont nouvellement signalés pour le Département de l'Ardèche, dont un nouveau pour la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Gyalecta crozalsii. © C. Bouvet.

LISTE DES CAVITÉS SUIVIES

La grotte de St Marcel, de la Beaume des Cloches, la Dragonnière de Gaud, la grotte du cirque de la Madeleine, la grotte du Lierre, la grotte des Chauves-souris au cirque d'Estre, la grotte du Louïo, la grotte du Déroc, et la grotte des 2 avens.

CHIFFRES CLÉS PAR ESPÈCE

2 070 Miniophtères de Schreiber dans la Dragonnière de Gaud, 1 347 Rhinolophes euryales dans le Déroc en 2022.



Vautour percnoptère. © Nicolas Bazin.

ÉTUDE SUR LES CHAUVES-SOURIS

Le suivi des populations de chauves-souris (chiroptères) des cavités des gorges de l'Ardèche est réalisé chaque année à différentes saisons, selon la biologie de ces mammifères : en hiver (colonies d'hivernation), en été (colonies de reproduction) et en automne (gîtes de transit). En collaboration avec la LPO Auvergne-Rhône-Alpes, les visites donnent lieu au dénombrement le plus précis possible des individus observés. Plusieurs méthodes sont utilisées : à l'unité dans le gîte lors du repos diurne, en sortie de gîte lors de l'envol au crépuscule ou par estimation du nombre d'individus selon la surface occupée (dans le cas de colonies).

En parallèle de ce suivi annuel, l'ONF a débuté une étude sur les chauves-souris forestières des gorges de l'Ardèche et de la Valbonne (30). Une première semaine de capture s'est déroulée fin juin et a permis de mettre en évidence des espèces peu communes comme le **Murin de Bechstein**.

SUIVIS RAPACES : SUCCÈS DE REPRODUCTION

Les escarpements rocheux des gorges de l'Ardèche présentent un cortège d'espèces à forte valeur patrimoniale. On compte notamment plusieurs espèces de rapaces rupestres protégés en France et en Europe, dont l'état de conservation reste préoccupant. Certaines bénéficient d'ailleurs, d'un plan de conservation au niveau national (PNA).

Chaque année le SGGA assure un suivi fin de la reproduction du Faucon pèlerin, du Vautour percnoptère et de l'Aigle de Bonelli. Le bilan est plutôt positif pour les Faucons pèlerins, les Aigles de Bonelli et les Vautours percnoptères :

9 jeunes de Faucons ont pu prendre leur envol, ainsi que **2 jeunes aiglons**. Seulement **3 jeunes Vautours percnoptères**, sur les 5 couples ayant niché sur le territoire, ont été produits cette année.

Entre 2020 et 2022 un focus particulier a été réalisé sur le Grand-duc d'Europe à l'échelle de l'Espace Naturel Sensible (ENS) des gorges de l'Ardèche. L'objectif étant de recen-



Petit Rhinolophe. © D. Aupermann.

ser et cartographier les territoires du plus grand rapace nocturne d'Europe. 4 territoires ont été identifiés tout au long du canyon des gorges de l'Ardèche, entre Saint Martin d'Ardèche et Vallon Pont d'Arc.



Aigle de Bonelli. © Nicolas Bazin.

PARTENARIAT AVEC LE CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL (CBN) DU MASSIF CENTRAL

Une convention pluriannuelle a été signée entre le SGGA et le CBN du Massif central afin de donner un cadre de collaboration pour l'étude et la conservation de la flore et de la fonge (règne des champignons) du territoire des gorges de l'Ardèche. Dès 2023, le CBN interviendra aux côtés des agents de la réserve naturelle pour étudier la flore rupestre (falaise et éboulis) et en réaliser un inventaire.

LES ACTIONS DE GESTION

CHANTIER ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES (EEEV)

En 2022, la lutte contre les EEEV s'est portée essentiellement sur l'arrache de l'Ailante, sur le site de la montagne de sable. L'opération s'est déroulée fin mai-début juin, en collaboration avec l'association Les Volontaires Pour la Nature (VPN) pour l'arrachage et la confrérie des bateliers de l'Ardèche pour l'évacuation des repousses annuelles. Le chantier s'est étalé sur dix jours au cours desquels les VPN ont arraché l'ensemble des repousses annuelles, soit **1 673 tiges**.

Sur le bivouac de Gaud, le SGGA a mis en œuvre, **une méthode visant à tuer les plants** par l'emploi d'une solution aqueuse brevetée par le bureau d'étude ardéchois, GAMAR. Cette solution 100 % naturelle, est respectueuse de l'environnement, sans rémanence ou diffusion dans les sols.



Ailanthus Altissima. © O. Peyronel.

Protocole Gamar Gaud. © O. Peyronel.



Chantier d'arrachage. © Shirley Sinot.

POLICE ET SURVEILLANCE

Cette année **73 tournées** de surveillance ont été réalisées sur le territoire du SGGA (66 sur la réserve naturelle, 5 sur le site Natura 2000 et 2 spécifiquement sur la vallée de l'Ibie). Chaque année des missions de police sont organisées en inter-services avec les inspecteurs de l'environnement de l'Office Français de la Biodiversité de l'Ardèche et du Gard, ainsi que les agents de l'Office National de la Forêt Ardèche et Gard et la Gendarmerie. Cette année **18 missions inter-services** ont été coordonnées. Au total ce sont plus de **650 ha** de surveillance qui ont été réalisées sur le territoire du SGGA.

LE POINT SUR LA GOUVERNANCE DE LA RÉSERVE

Deux instances sont chargées de la gouvernance de la réserve nationale : le comité consultatif et le conseil scientifique. Composé d'une cinquantaine de membres, répartis en quatre collèges (institutions, collectivités, propriétaires & usagers, associations de protection de nature & personnalités scientifiques), le comité consultatif plénier s'est réuni à deux reprises pour approuver le bilan quinquennal 2017-2021 et le plan de gestion 2022-2031. En outre, sa représentation restreinte, mise en place récemment pour le traitement rapide

des dossiers de demandes d'autorisation (prélèvement, étude, travaux) et des manifestations sportives, a été convoquée par Monsieur le sous-préfet de Largentière à trois reprises, permettant la validation de 7 dossiers. Le conseil scientifique s'est également réuni à deux reprises pour travailler notamment sur le plan de gestion. Il a également été consulté sur 7 dossiers de demande d'autorisation au titre de la réserve.



LA GESTION DU SITE NATURA 2000 ET DE LA VALLÉE DE L'IBIE



LA DÉMARCHE NATURA 2000 ET L'ESPACE NATUREL SENSIBLE DU DÉPARTEMENT

Le site basse Ardèche urgonienne s'étend sur 6 800 hectares. Il a intégré le réseau européen Natura 2000 car il abrite une abondante faune et flore sauvage, en particulier de nombreuses espèces d'oiseaux protégées. Ce réseau a pour but de concilier les activités humaines avec les engagements pour la biodiversité. En outre, les Gorges de l'Ardèche ont été identifiées par le Département de l'Ardèche comme un Espace Naturel Sensible sur le périmètre de la réserve naturelle nationale et sur celui du site classé du Pont d'Arc. Cette année 3 axes de travail ont été retenus pour les deux sites :

- **Amélioration des connaissances, suivis et préservation** : gestion des espèces exotiques envahissantes, suivi des cavités majeures et suivi et surveillance des couples de Vautours percnoptères.
- **Communication et sensibilisation** : animations grand-public, projet pédagogique à destination des scolaires, écogardes.
- **Animation des sites ENS et Natura 2000** La réunion du comité de pilotage Natura 2000/ENS a été l'occasion de proposer une visite de terrain avec la Ligue pour la Protection des Oiseaux pour échanger sur les enjeux de préservation des zones fréquentées par les grands rapaces.

MESURE DE LA FRÉQUENTATION DE LA GROTTÉ DU DÉROC

Très connue pour ses enjeux archéologiques et spéléologiques, la grotte du Déroc, située sur la commune de Vallon-Pont-d'Arc abrite en période d'hibernation une importante colonie de Rhinolophe euryale, reconnue d'intérêt nationale depuis 1989, pour la conservation de cette espèce. Des éco-compteurs ont été mis en place aux deux entrées principales pour suivre la fréquentation humaine depuis 2005. Un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope a été mis en place fin 2007 sur la basse vallée de l'Ibie, interdisant l'accès aux cavités entre le 1^{er} novembre et le



Visite de terrain. © SGGA.

15 avril. Suite aux analyses des données des éco-compteurs, il apparaît que la fréquentation humaine est encore très élevée durant la période d'interdiction. Pour travailler sur cette problématique, deux ateliers ont permis de définir les pistes de travail en vue de préserver cette colonie de tout dérangement.



Colonie Rhinolophe euryale. © D. Aupermann.

PROJET D'ÉTUDE MICROCLIMAT (GROTTE SAINT-MARCEL)

Cette action vise à mettre en place un pôle de recherche expérimentale permettant de mieux comprendre le fonctionnement atmosphérique des cavités de la réserve et de capitaliser des données sur le climat souterrain.



Grotte Saint-Marcel. © Joot Prod.

Le choix de la cavité s'est porté sur la grotte de Saint-Marcel-d'Ardèche. Elle développe actuellement plus de 64 kilomètres de galeries, dont certaines sont entièrement noyées. Ce vaste réseau, en partie connu à l'heure actuelle, possède déjà une valeur patrimoniale importante (chiroptères, archéologique, géomorphologie...). Elle fait déjà l'objet d'un suivi climatique porté par le Comité Départemental de Spéléologie de l'Ardèche et l'École des mines d'Alès.

LE PROJET DE PRÉSERVATION ET DE VALORISATION DE LA VALLÉE DE L'IBIE

L'année 2022 fait suite à l'année de large concertation réalisée auprès du territoire de la vallée de l'Ibie. Les élus des communes de Villeneuve de Berg, Rochecolombe, Lagorce, Saint-Maurice-d'Ibie et Vallon-Pont-d'Arc et des 2 communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et de Berg et Coiron, ainsi que les acteurs socio-économiques, ont pu s'exprimer sur l'avenir souhaité de cette vallée. Coordonné par le SGGA, un travail a été initié sur l'identité de la vallée et des grandes thématiques qui en découlent. Enrichi de cette concertation de plus de 100 personnes, et des 10 années à œuvrer sur ce territoire, le SGGA a pu élaborer un document cadre de stratégie et d'orientation de gestion. Il a été restitué en juin 2022 aux collectivités partenaires, qui pourront l'utiliser dans le cadre des politiques publiques qu'elles mènent.

En parallèle et afin de pouvoir mettre en œuvre des actions concrètes sur ce territoire, le SGGA a déposé, en accord avec ses partenaires, plusieurs réponses à des appels à projet. Le premier d'entre eux, déposé auprès du programme européen LEADER, a reçu un avis favorable et a été élu « projet coup de cœur » dans la section jeunesse. Il consiste en la réalisation, par les jeunes du territoire, d'un film pédagogique sur les enjeux de transition de la vallée de l'Ibie. Le SGGA travaille avec les collèges de Vallon-Pont-d'Arc et Villeneuve-de-Berg (porte d'entrée de la vallée de l'Ibie) afin d'imaginer et de créer un film documentaire. Il a pour but une prise de conscience des jeunes entraînant des changements de pratiques et permettant de laisser comme héritage un outil de communication innovant.

CHIFFRES CLÉS

Projet sur 1 année scolaire / 39 000 € dont 30 000 € pris en charge par le LEADER / 2 collèges impliqués / 2 courts-métrages réalisés / 18 h d'ateliers d'éducation à l'environnement et au développement durable / 58 h d'ateliers sur la création et réalisation des documentaires / plusieurs projections en salle

L'ANIMATION ET L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC À CONNECTER AVEC LES MISSIONS DE GESTION

Depuis de nombreuses années des actions en matière de sensibilisation de tous les publics aux enjeux de la biodiversité se sont développées. Il s'agit d'un enjeu fort qui concerne l'ensemble du territoire d'adhésion du Syndicat.

À DESTINATION DE LA POPULATION LOCALE

En 2022 un **programme d'animations gratuites** a été mis en place sur le territoire des Gorges de l'Ardèche. Ces animations, au nombre de 12, sont réalisées hors période estivale et visent la population locale. Elles s'appuient sur les connaissances acquises dans le cadre des programmes de gestion des espaces naturels dont le syndicat a la charge. En outre des activités de découverte de la biodiversité, par le biais de sports de nature encadrées par des guides labellisés (escalade, canoës, paddle...), ont été proposées cette année. L'objectif consiste à faire découvrir les gorges de l'Ardèche sous différents angles. Au total ce sont environ **500 personnes** qui ont bénéficié de ces animations.

Deux événements importants dans le cadre de ce calendrier ont nécessité une importante mobilisation des partenaires du territoire : le nettoyage des gorges du printemps et de l'automne.

Deux kits photos comprenant de beaux clichés de paysages, de flore et de faune ainsi qu'une exposition itinérante comprenant 7 panneaux (2 panneaux de présentation des

gorges de l'Ardèche et 5 panneaux représentant les différents milieux naturels) ont été mis à disposition des communes.

À DESTINATION DES VISITEURS

Plusieurs opérateurs touristiques (campings, grottes touristiques et offices de tourisme) nous sollicitent chaque année afin de leur



Randonnée accompagnée. © Photo 07.

proposer différentes animations rémunérées : randonnées de découverte de la biodiversité, ateliers pédagogiques notamment à destination des jeunes...

- 1 400 personnes sensibilisées
- 200 h d'animations

Cette année une randonnée payante en juillet et août a été proposée les vendredis en matinée au cœur de la réserve naturelle :

- 5 dates, 15 h d'animation, 100 personnes sensibilisées

Depuis 2013, le Syndicat des Gestion des Gorges de l'Ardèche recrute chaque année **une équipe d'écogardes** en période estivale pour sensibiliser les visiteurs à la richesse de notre territoire, à sa fragilité et aux comportements respectueux à adopter. Grâce au développement d'un partenariat financier avec les Départements de l'Ardèche et du Gard, l'État (DREAL) et la politique

L'ÉQUIPE D'ANIMATION a participé, à la demande des communes membres, à 5 événements culturels représentant un total de 11,5 jours.





Écogardes. © SGGA.

Natura 2000 (État, Europe), la brigade d'écogardes constituée à l'origine d'un agent, s'est étoffée pour atteindre, depuis

2021, une équipe de 5 personnes. En 2022, les écogardes ont arpenté toutes les gorges de l'Ardèche de Saint-Martin-d'Ardèche à Vallon-Pont-d'Arc à pied et en canoë. Ils étaient présents aussi sur les marchés estivaux des communes membres du SGGA.

- 214 jours de travail.
- 2 817 personnes sensibilisées. Le nombre de personne sensibilisé est très variable d'un site à l'autre et d'un jour à l'autre. Les animations peuvent durer quelques minutes à une heure selon le site et les attentes des visiteurs.

UNE POLITIQUE D'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT À DESTINATION DES SCOLAIRES



Animation pédagogique. © SGGA.

ment de l'Ardèche, Centre de ressource d'expertise et de performance sportive (CREPS) de Vallon-Pont-d'Arc, Pétale 07, Communauté des Communes des Gorges de l'Ardèche.

Plus de 1 447 élèves sensibilisés sur l'année 2022.

APPEL À PROJET POUR LES ÉCOLES DU TERRITOIRE

Le Syndicat a lancé en 2022 un appel à projet en lien avec l'Inspection académique. L'objectif consistait à proposer un projet innovant d'« école dans la nature ». Cette approche dynamique, sur le terrain, permet de créer ou de recréer du lien entre les enfants et les milieux naturels. Quatre classes ont bénéficié de cet accompagnement pédagogique. Le projet s'est achevé par un séjour au bivouac de Gaud (au cœur de la Réserve Naturelle). Les écoles candidates retenues étaient : St-Remèze (CM), Gras (CM), Le Garn (des CP aux CM) et Vallon-Pont-d'Arc (CM2). Un autre appel à projet est lancé pour l'année 2022-2023 et, 4 classes ont été sélectionnées : St-Montan (du CE1 à la CM2), St-Julien-de-Peyrolas (CP), St-Marcel-d'Ardèche (CM1-CM2), collège de Vallon-Pont-d'Arc (une classe de 6^e).

Le SGGA est reconnu par l'inspection académique pour son professionnalisme et la qualité des programmes qu'il développe dans le cadre des interventions dans le domaine de l'éducation à l'environnement. D'avril à septembre les animateurs proposent des animations à la journée ou à la 1/2 journée aux établissements scolaires, ainsi que des séjours pédagogiques, au bivouac de Gaud, au cœur de la réserve naturelle. L'équipe intervient aussi à la demande de différents partenaires du territoire : Passerelle patrimoine, Établissement public territorial du bassin versant de l'Ardèche (EPTB), Départe-

COÛT TOTAL DU PROJET : 50 460 €

Directement par le SGGA (séjours, interventions) : 13 446 € (27 %)

Via Passerelle Patrimoine : 4 971 € (10 %)

Centres de loisirs en animation SGGA : 2 642 € (5 %)

Coordination de projet-appel à projet (Gard Ardèche Dreal) : 29 400 € (58 %)

UNE IMMERSION NATURE ENTRE PROFESSIONNELS POUR ÉCHANGER SUR L'AVENIR

Le SGGA et l'association Pétale 07 ont organisé une immersion nature de 2 jours avec nuitée au bivouac de Gaud. Les participants représentaient la diversité des acteurs du territoire (professionnels du tourisme, institutions, associations d'éducation à l'environnement et au développement durable - EEDD, scientifiques). Cette immersion constructive a permis d'échanger autour de sujets communs pour les gorges de l'Ardèche et d'imaginer de nouveaux projets ensemble, tout en pratiquant des activités collectives comme le canoë, la randonnée et la réalisation d'un chantier de pierres sèches.

- 20 participants
- 4 125 € coût du projet (coordination du projet, encadrement canoë et chantier)
- Financement par la DREAL Pétale 07 et SGGA



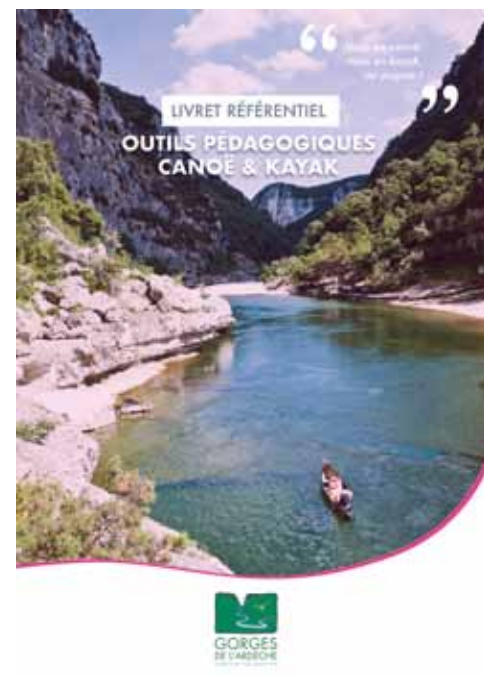
Chantier de pierres sèches. © Photo 07.

LA MISE EN PLACE D'OUTILS PÉDAGOGIQUES

Depuis deux ans l'équipe construit et propose des outils pédagogiques adaptés aux différentes disciplines de sports de nature. Ils sensibilisent les usagers aux bonnes pratiques. Trois outils ont été réalisés pour l'activité spéléologie, escalade et canoë et kayak. Ces kits facilitent la médiation environnementale. Ils permettent la vulgarisation des messages de valorisation et de gestion des patrimoines naturels.



Animation pédagogique. © SGGA.



- En 2022 : réalisation du 3^e kit « Outils pédagogiques pour le canoë kayak »

LA MAÎTRISE DE LA FRÉQUENTATION, L'EXEMPLE DES SPORTS DE NATURE



CHIFFRE CLÉS

6 manifestations sportives traversant les gorges de l'Ardèche

LES MANIFESTATIONS SPORTIVES

Au-delà de l'accompagnement technique et administratif (évaluation des incidences, traitement des demandes d'autorisation, etc.), le SGGA échange régulièrement avec les organisateurs des grands événements sportifs sur les notions d'écoresponsabilité, l'objectif partagé étant de concevoir des manifestations exemplaires du point de vue de la réduction de leurs impacts. Après la mise en place d'un groupe d'échanges en 2021, un second atelier de travail s'est tenu en octobre 2022 avec comme thématique la question de la communication. Il a permis aux organisateurs des

manifestations et au SGGA de formuler leurs attentes respectives puis de tracer des perspectives de nouvelles collaborations. Un bilan de la saison a également été réalisé. Notre présence sur les manifestations a été une demande forte des organisateurs. Pour continuer ce travail, un nouvel atelier, sur le terrain, est programmé le 14 mars 2023 avec pour ordre du jour : échanges sur les enjeux de biodiversité dans les gorges et la sensibilisation des participants aux événements sportifs.

LES FORMATIONS SPORTS DE NATURE

Cette année, les agents du SGGA sont intervenus 12 jours dans les cursus de formation sport de nature proposés par le CREPS Auvergne-Rhône-Alpes. Les interventions portent principalement sur l'écologie des milieux concernés par chaque activités (rivières, falaises, cavités...) et l'éducation à l'environnement au travers des sports de nature. Les cours se déroulent en extérieur sous forme d'immersion en pleine nature. Une convention de partenariat a été signée en 2022, elle permettra de mieux définir les modalités d'intervention du

SGGA au sein des formations délivrées par le CREPS mais aussi de valoriser la contribution du CREPS aux différentes missions du SGGA (appui et interventions techniques, expertise en matière de sport de nature...). Ces interventions permettent de sensibiliser les futurs professionnels amenés à encadrer des activités en pleine nature aux enjeux de la biodiversité et aux bons comportements à adopter, afin qu'eux-mêmes les transmettent au public qui bénéficiera de leurs prestations.

LABEL NATURE DES GORGES DE L'ARDÈCHE

Ce label a été mis en place il y a plus de 20 ans par le SGGA, en partenariat avec le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc et les professionnels de sport de nature du territoire. Le SGGA coordonne ce dispositif et organise chaque année des formations à destination des professionnels labellisés ou en cours de labellisation. En 2022, deux formations ont été réalisées : une sur les grands prédateurs et l'autre sur les rapaces.

Depuis septembre 2022, un comité de pilotage regroupant le SGGA, le CREPS de Vallon-Pont-d'Arc, l'association des guides nature des gorges de l'Ardèche et l'Office de tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc, travaille sur la refonte de ce label. L'objectif est de le faire évoluer qualitativement, de revoir et mettre à jour l'ensemble de la charte et le processus de formation. Ce label sera opérationnel pour l'automne 2023.

L'ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉE

Depuis plusieurs années le SGGA entretient, pour le compte des intercommunalités, 88 km de sentier de randonnée. L'équipe technique assure le balisage et l'accessibilité avec, pour certains secteurs, des travaux de sécurisation. En 2022 cette mission a nécessité 350 ha de travail dont les deux tiers sur les tronçons aval sentier des gorges, Saute du Loup à Bidon, la Dent de Rez à Gras et la Maladrerie des Templiers à Le Garn.

CHIFFRES CLÉS

18 500 personnes accueillies sur les 2 bivouacs d'avril à septembre, 1 500 élèves, stable par rapport à 2021.

Jauge 2022-2023 : Gaud 350 personnes maximum, Gournier 300 personnes maximum.

10 saisonniers en pleine saison en appui de 3 agents permanents.

GESTION DES ZONES DE BIVOUACS AUTORISÉS

Le SGGA assure la gestion des aires de bivouacs de Gaud et de Gournier, propriétés du Département de l'Ardèche. Ces deux sites permettent d'accueillir tout à la fois le public pratiquant la descente des gorges en deux jours, en canoë, ou en randonnée et des groupes encadrés par des animateurs professionnels (scolaires, centres aérés) ou par des guides labellisés « guides nature ». Ils représentent de formidables outils de sensibilisation à la richesse des gorges mais aussi à notre rapport à la nature.

En 2022, le partenariat engagé en 2021 avec l'Office du tourisme des gorges de l'Ardèche, pour la promotion et la commercialisation des bivouacs, a été renouvelé. Le bilan de ce partenariat, présenté en commission bivouacs (commission d'élus du SGGA) le 6 octobre 2022 en a confirmé l'intérêt et a été salué par les élus.

Au-delà du transfert technique de la « centrale de réservation », ce partenariat renforce le lien entre opérateurs publics des gorges de l'Ardèche et permet au quotidien de partager une même culture centrée autour des patrimoines des gorges et de l'accueil du public.

UNE FRÉQUENTATION TRÈS SUIVIE

Au cours de l'année 2022, près de 20 000 personnes ont été accueillies sur les deux aires de bivouacs, soit très précisément la même fréquentation qu'en 2021. La saison a été très atypique du fait de la météo caniculaire, avec une forte fréquentation en mai et juin (dou-

blement par rapport à 2021) puis un ralentissement en juillet et enfin une forte chute en août (voir graphique ci-dessous). Tandis que la fréquentation aux bivouacs est stable, la descente en canoë en 1 jour a perdu, elle, 35 % sur l'ensemble de la saison !

VERS UNE MEILLEURE EXPÉRIENCE POUR LES VISITEURS

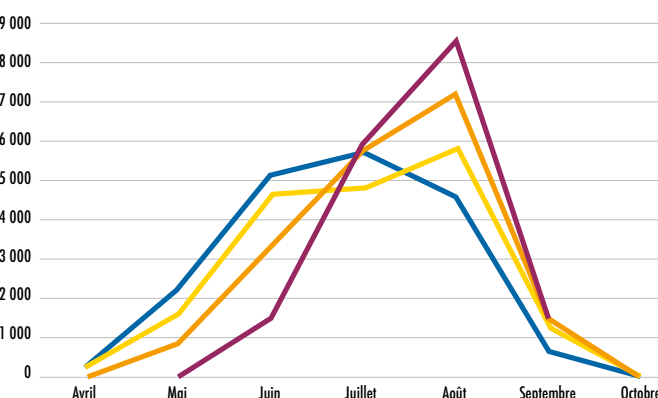
En 2022, dans le but d'accompagner et d'améliorer l'expérience des visiteurs des bivouacs, le SGGA avec l'aide financière de la DREAL AuRA a engagé la conception d'un projet d'interprétation permettant de proposer des clés de compréhension et de réflexion sur la richesse et la fragilité des gorges, et leurs histoires géologiques et humaines. Cet outil viendra compléter la sensibilisation assurée par les agents saisonniers.

Il sera mis en place, en prévision de la saison 2023, sur le bivouac de Gournier, comme test avant son éventuelle reproduction à Gaud. L'ensemble de la signalétique d'accueil sera également revu.

Dans le même temps, et afin d'engager une véritable réflexion sur l'avenir des bivouacs, leur impact et leur sens dans le cadre de la transition écologique et énergétique, le Département de l'Ardèche, en lien avec ses partenaires locaux, relance une étude de requalification des bivouacs. Le résultat est attendu à l'horizon 2024.

D'autres investissements sont par ailleurs prévus par le SGGA en 2023 pour renouveler le matériel de location, ou encore, pour réaliser des actions démonstratives d'économies d'eau.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION 2019 À 2020



2022
2021
2020
2019



LES BIVOUACS, AU CŒUR DE LA RÉSERVE



LES GORGES DE L'ARDÈCHE, VERS UN LABEL GRAND SITE DE FRANCE

L'OPÉRATION GRAND SITE DU PONT D'ARC ET DES GORGES DE L'ARDÈCHE, RAPPEL HISTORIQUE

L'Opération Grand Site « Combe d'Arc » actuellement en cours sur le site classé, est en réalité le prolongement d'une précédente OGS « des sites protégés du Pont d'Arc et des Gorges de l'Ardèche » dont le programme a été validé en 1993. Il n'avait été que partiellement mis en œuvre, le volet « Pont d'Arc » de cette première OGS n'ayant pas abouti. En revanche, les actions prévues dans cette première OGS et qui concernaient le territoire de la Réserve Naturelle Nationale ont été, pour la plupart, mises en œuvre et ont permis de mieux maîtriser l'impact de la fréquentation et d'améliorer la qualité du site et de son milieu (aménagement des belvédères, sentier des gorges).

EN ROUTE VERS LA CANDIDATURE AU LABEL GRAND SITE DE FRANCE

En 2019, à mi-parcours de la mise en œuvre de l'OGS « Combe d'Arc », les partenaires ont considéré que le temps était venu de lancer une réflexion sur la gestion à long terme des gorges de l'Ardèche, ses objectifs et le projet de labellisation Grand Site de France, en réin-

terrogeant la question du périmètre et du nom. Une étude paysagère, réalisée en 2020 et 2021, a permis de proposer des éléments de réflexion pour définir l'identité du territoire des gorges en s'appuyant sur son élément d'origine, à savoir le vaste massif calcaire de l'urgonien. Cette expertise paysagère a été l'occasion d'associer les intercommunalités concernées de l'Ardèche et du Gard dans la perspective de définir ensemble un véritable projet de développement local. L'année 2022 a été l'occasion de partager cette étude et d'échanger sur le périmètre du projet Grand Site de France. En parallèle, une première expertise sur la fréquentation du territoire a été menée dans le cadre d'un stage de MASTER 2. Cette approche a permis de recenser les nombreuses sources de données sur la fréquentation, qu'elles soient routière, pédestre ou relative à la navigation. Ce travail a évalué leur pertinence et leur mutualisation possible avec nos propres besoins de connaissance.

Quelques éléments d'analyse à confirmer et à suivre dans la durée

1,2 millions de véhicules en 2021 à l'entrée des gorges amont (Vallon), contre 400 000 côté Sauze. Hypothèse : 2 véhicules sur 3, soit environ 800 000/an, réalisent un trajet Vallon-Combe d'Arc en aller-retour, d'où l'intérêt de la navette pour fluidifier la circulation.

Plus de 80 % des descentes en canoë s'arrêtent à Châmes, soit une toute petite partie du canyon.

Hypothèse : forte tendance à la concentration des descentes sur les petits parcours.

Randonnée au cœur de la réserve : nette baisse en 2022 (- 35 %) par rapport à 2021. 8 000 personnes sur le sentier des gorges en 2022. Un réseau de suivi très incomplet pour avoir une bonne connaissance de l'activité randonnée.



COMMUNICATION : LES ACTIONS QUI ONT MARQUÉ L'ANNÉE 2022

DE NOUVEAUX SUPPORTS DE COMMUNICATION

En 2022, plusieurs outils de valorisation des missions du SGGA ont été revus ou créés :

- refonte du site internet : devenu obsolète, tant dans ses présentations que dans ses fonctionnalisés (il datait de 2010 !), il a été entièrement renouvelé ;

- réalisation de trois clips vidéos : intitulés « Académie des Gorges de l'Ardèche », ils ont été créés par l'Office de tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc, en partenariat avec le SGGA. Malgré leur approche humoristique, ils visent à transmettre les messages de respect des sites traversés et de bonnes pratiques pour tous les visiteurs des Gorges.

OUTILS DE COMMUNICATION/SENSIBILISATION DU SGGA

Lettre d'info mensuelle	Diffusion mail, site internet, réseaux sociaux, presse régionale
Site internet	Nouveau depuis mars 2022
Facebook	8.3 K followers
Instagram	325 followers

OUTILS MUTUALISÉS

GA Académie	Participation à 3 clips vidéo
-------------	-------------------------------

ON PARLE DE NOUS !

Chaque année le Syndicat de gestion des Gorges de l'Ardèche est sollicité, soit directement, soit via l'office du tourisme Gorges de l'Ardèche Pont d'Arc ou l'Agence Départementale du tourisme, par différents médias régionaux ou nationaux.

Quelques illustrations de notre revue de presse 2022 sont présentées ci-dessous. Les interventions et sollicitations médias auprès du SGGA sont regroupées dans le tableau ci-dessous.

PRESSE AUDIOVISUELLE RÉGIONALE

Dauphiné libéré, Midi libre, Tribune	Une centaine d'articles
France Bleu	Plusieurs chroniques... Couleuvre vipérine avec Olivier Peyronel Les animaux crépusculaires du site classé du Pont d'Arc en Ardèche avec Nicolas Bazin La rivière Ardèche dans la Réserve Naturelle Nationale des Gorges de l'Ardèche avec Romain Franquet, conservateur de la Réserve Naturelle Communication sur les randonnées des vendredis matins l'été
Radio RC	Communication sur les randonnées des vendredis matin l'été

PRESSE AUDIOVISUELLE NATIONALE

Télématin	3 séries de reportage : missions des écogardes, actions naturalistes du SGGA et sur les guides labellisés
France 3	mercredi 20 juillet sur le thème au fil de l'eau. Objectif : parler de la richesse des lieux lors d'une randonnée. (Journaliste Ozlem Unal) et le mercredi 30 août avec Vincent Orcel et Franck Cazin sur la préservation des Gorges de l'Ardèche
Accompagnement journaliste JDD	un journaliste du JDD : Mathilde Girard le mercredi 29 juin pour un reportage sur les micro-aventures.
Accompagnement réalisateur docu ARTE	Gestion de l'eau : descente en canoë avec Pascal Bonnetain et Franck Cazin

OGS ET DÉMARCHE GRAND SITE DE FRANCE

Une Opération Grand Site est un programme d'actions, limité dans le temps, qui vise à traiter les difficultés que posent l'accueil des visiteurs et l'entretien d'un site classé de grande notoriété. Elle précède généralement la démarche Grand Site de France.

La démarche Grand site de France aborde la question de la préservation des paysages et de fréquentation à une échelle plus large, afin de mieux en préserver le cœur et de faire rayonner son attractivité sur le territoire. Elle s'appuie sur un projet de territoire déclinant des thématiques comme la maîtrise de la fréquentation, la mise en valeur des patrimoines, la valorisation des activités économiques locales comme l'agriculture, la gestion du petit patrimoine bâti ou l'architecture. La reconnaissance de ce projet fait l'objet d'un label décerné par l'État pour 6 ans, qui reconnaît le caractère exemplaire de la gestion du site et de l'implication de tous les acteurs locaux.

Où en est l'OGS Combe d'Arc ?

Une nouvelle phase de travaux s'engage début 2023 sous maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ardèche afin de réaliser l'aménagement définitif du parking autocar au niveau de l'auberge. Il permettra d'accueillir simultanément 4 autocars dès la saison 2023. En savoir plus sur : <http://www.grandsite-combedarc-ardeche.fr/>



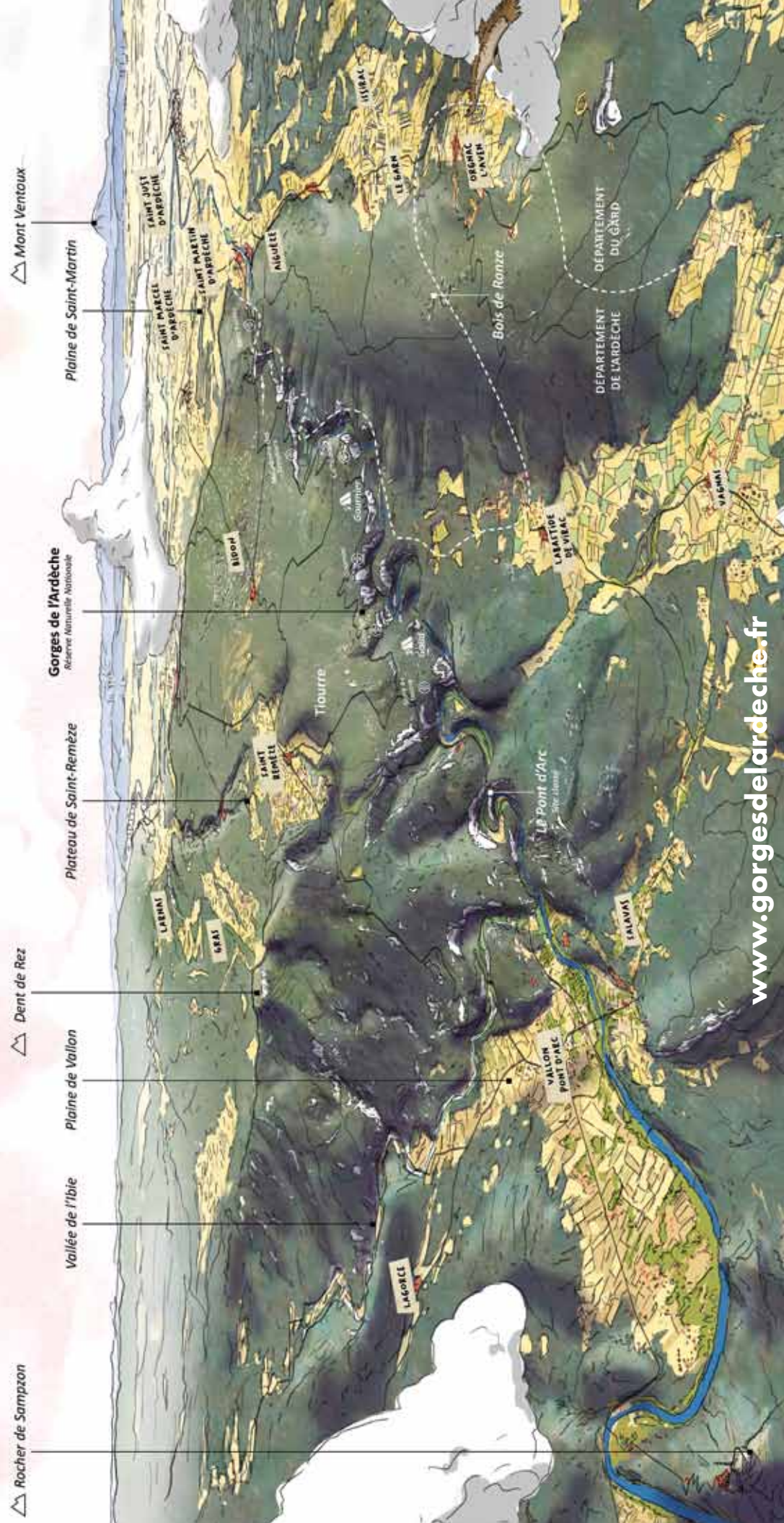
Les 18 collectivités membres du SGGA : Aiguèze, Bidon, Gras, Issirac, Labastide-de-Virac, Lagorce, Larnas, Le Garn, Orgnac-l'Aven, Saint-Just-d'Ardèche, Saint-Marcel-d'Ardèche, Saint-Martin-d'Ardèche, Saint-Remèze, Salavas, Vagnas, Vallont-Pont-d-Arc et les Conseils départementaux de l'Ardèche et du Gard.

Directeur de la publication :
Pascal Bonnetain
Rédaction : ensemble équipe SGGA
Relecture : MLPA Communication
Conception Graphique : Irène Chauvel

**Syndicat de Gestion
des Gorges de l'Ardèche**
17 place du Couvent,
07700 Saint-Remèze

✉ info@gorgesdelardeche.fr
🌐 gorgesdelardeche.fr
📘 Gorges de l'Ardèche |
Facebook

LE TERRITOIRE DES GORGES DE L'ARDECHE



www.gorgesdelardeche.fr